



€ 2.150.000 | IXELLES | REF. 6236539



SURFACE HABITABLE

 311 m²


SUPERFICIE TERRAIN

 335 m²


CHAMBRES À COUCHER

3



SALLE DE BAINS

5



SURFACE TERRASSE

 130 m²

Bien d'exception au Châtelain, terrasses, parkings


**1050
Ixelles**

Situation idéale pour ce bien d'exception en plein cœur du Châtelain, entièrement rénové en 2015 à l'aide de matériaux de qualité et bénéficiant de finitions haut de gamme. Jouissant des dernières innovations en matière de performance énergétique, la maison présente une PEB C. Répartie sur 3 étages, le bien offre une superficie de ± 311 m² (selon PEB) et se compose comme suit; au rez-de-chaussée, hall d'entrée et accès aux emplacements de parking, au 1er étage; réceptions baignées de lumière et s'ouvrant sur une terrasse de ± 65m², cuisine ouverte full -équipée de marque BOFFI, électro-ménager Gaggenau, comprenant un plan de travail modulable et un bar, une suite parentale(chambre, dressing, salle de bains, salle de douches) avec feu ouvert donnant également dans les réceptions. Un hall de nuit, une chambre avec salle de douche attenante. Au second; une chambre avec une salle de douche attenante. 2 terrasses de ± 65 m². 3 emplacements de parking obligatoires au prix de 150.000 €, comprenant espaces vélos et chargeur électrique.. Possibilité d'acquérir 7 emplacements de parking supplémentaires au prix de 50.000 €/pièce. Installations électriques aux normes. PEB C.

Caractéristiques

GÉNÉRAL

Type	maison	Commune	Ixelles
Le prix	€ 2.150.000	Surface habitable	311 m ²
Superficie terrain	335 m ²	Surface terrasse	130 m ²
Chambres à coucher	3	Salle de bains	3
Salle de douche	2	Parkings (intérieurs)	3
Les étages	3	Disponible	vanaf akte
Année de construction	1930	État	excellent état
Façades	4	Cuisine (type)	super-équipée
Bureau	✓	Toilettes	4
		Buanderie	✓
Chauffage (type)	individuel	Chauffage	pompe à chaleur
Quartier	central	PEB	127 kW/m ²
PEB catégorie	C	EPC code	20240628

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Permis de construire

Permis délivré

Destination urbaine

zone d'habitat

Permis de lotissement

Permis de lotissement

Sommation et demande de recouvrement

Aucune mesure de redressement judiciaire ou mesure administrative imposée

Droit de préemption

Il n'y a pas de droit de préemption pour l'aménagement du territoire

 Zone inondable

pas situé en zone inondable

FINANCIER

Taxe de propriété

4035 €

